



Association loi 1901

Association « Cheminots Amiante »

5 rue Pleyel Calliope 3ème étage

93200 Saint-Denis

Téléphone 01 76 58 12 21

<http://cheminotsamiante.free.fr>



Sommaire

Edito	1
Brève	2
Assemblée	3

Bulletin

N° 57

Mai 2023

EDITO

Bonjour à tous et à toutes

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le mercredi 7 juin 2023 à Château-Landon, malgré quelques chahuts sociétales et revendicative ainsi qu'une reprise du COVID, accompagné d'une grippe sévère, l'année 2022 aura été paisible par rapport aux années précédentes. Mais voilà! Cela ne suffisait pas et pour nous contrarier, revoilà la réforme des retraites. Humeur, angoisse, colère et bien d'autres ressentiments traversent toutes les générations, Suite à ce mouvement notre association ne s'est pas réunie le premier trimestre. D'ailleurs pour beaucoup d'entre nous le temps était à la mobilisation et nous avons grossi les cortèges, montrant notre désapprobation et notre solidarité intergénérationnelle. Pour autant les membres de l'association ne sont pas restés inactifs. La communication reste notre fer de lance. C'est pourquoi nous continuons individuellement et collectivement à faire connaître notre association et de marteler à nos interlocuteurs que l'amiante frappe toujours. Il est vrai que les victimes sont en décroissance, c'est une bonne nouvelle, mais n'oublions pas que le fléau est toujours parmi nous et continue à toucher les plus âgés. Voilà les quelques informations du moment pour le premier semestre 2023. Je vais me répéter, l'assemblée générale est la vôtre alors venez nombreux et nombreuses.

Le président

Invitation à la 23^{ème} assemblée générale

« Cheminots Amiante » le mercredi 7 juin 2023

Salle « 625 » au 6ème étage

CCE SNCF — 9 rue château Landon PARIS 10

BREVES

SNCF

Ce mercredi 14 septembre 2022, les cheminots du technicentre SNCF de Romilly-sur-Seine (aube) ont obtenu réparation devant la justice. Ils ont vu leur anxiété face au cancer lié à l'amiante et à la maladie, reconnu de manière officielle. La 5^e chambre du tribunal des prud'hommes d'Amiens a condamné la SNCF pour préjudice d'anxiété. Elle devra verser entre 10000 et 15000 € de dommages et intérêt à chaque salarié en fonction de leur temps d'exposition à l'amiante!

31 janvier 2023

Ils sont 183 salariés à avoir déposé plainte en 2020 contre la SNCF. Leur point commun : avoir été exposés à l'amiante au technicentre SNCF. Ils étaient hier au tribunal des prud'hommes de Lyon. Parmi les salariés du technicentre d'Oullins (métropole de Lyon), 15 morts, 5 reconnus malades par la SNCF, pour avoir inhalé de l'amiante. Aujourd'hui 183 plaignants comparaissent pour faire reconnaître le préjudice moral, dont il se disent victimes.

Le jugement sera rendu le 5 juin.



Une revalorisation de la rente de 4%

Début 2023, les victimes reconnues de l'amiante vont recevoir une rente un peu plus élevée. Cette décision est rétroactive au 1er juillet 2022. Ce sont les rentes versées par le FIVA. Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante.

130 anciens salariés d'Arcelor mittal ont vu leur requête rejetée par le Conseil des

Prud'hommes de Thionville (Moselle) ce vendredi 30 décembre 2022 ils avaient intenté une action en justice pour faire reconnaître un préjudice d'anxiété dû à l'exposition à l'amiante, Le conseil des prud'hommes a considéré que les demandes étaient prescrites et les a donc rejetées, a indiqué l'avocat des salariés qui réclamaient chacun 15000 €. Les salariés veulent faire appel. À suivre....

« 3 février 2023 »

Valéo à nouveau mis hors de cause pour l'amiante à Condé sur Noireau (Calvados), La cour de cassation a de nouveau supprimé une condamnation de Valeo, prononcée par la cour d'appel de Caen, au bénéfice des salariés qui avaient été exposés à l'amiante.



24 janvier 2023

La démolition d'un ancien hangar des services techniques, qui a commencé en novembre 2021 crée la polémique à Lion-sur-Mer (Calvados), Les riverains se sont indignés de la façon dont les travaux ont été réalisés, notamment avec la présence de nombreuses plaques d'amiante. Les riverains s'interrogent, pourquoi la mairie a-t-elle fait appel à une entreprise non certifiée amiante? Pourquoi le chantier n'était-il pas fermé au public ? et la sécurité dans tout cela. Le maire a refusé de consulter les photos et vidéo de la démolition. « Si vous le souhaitez, faites appel au tribunal administratif » a lancé le maire.

CONVOCAATION AG - Association « Cheminots Amiante »

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale de l'Association « Cheminots Amiante » qui aura lieu le mercredi 7 juin 2023 Salle «625» au 6ème étage CCE SNCF — 9 rue château Landon

ordre du jour

1. 9 h 00 Accueil.
2. 9 h 30 Ouverture de l'Assemblée Générale de l'Association Cheminots Amiante,
3. Rapport d'activités.
4. Rapport financier.
5. Rapport moral.
6. Rapport de la commission de contrôle.
7. Interventions et votes sur les divers rapports.
8. Questions diverses et débat.
9. Interventions d' invité(e)s.
10. Élection de la commission de contrôle.
11. Élection du conseil d'administration.
12. Clôture de l'Assemblée Générale.

Les personnes souhaitant se présenter au nouveau conseil sont priées de se faire connaître auprès de l'association,

Cordialement

Fait à Paris le 25 avril 2023 Le Président Pierre BECHINGER

POUVOIR: Conformément aux statuts de l'association ,

Je soussigné(e) donne pouvoir à

M de me représenter et voter à l'Assemblée Générale de

l'association cheminots amiante du le mercredi 7 juin 2023 Le à

..... (bon pour pouvoir - signer)

Participation à l'Assemblée Générale de l'association cheminots amiante du mercredi 7 juin 2023 À retourner à Patrick GOUGEON avant le 1 juin 2023 par courrier ou par mail

gougeon.patrick2@wanadoo.fr 33 rue de Tours – 37150 BLERE – Tél : 02 47 57 82 05 ou 06

29 69 59 56 Nom

Prénom

Adresse

. Participer au repas : OUI NON